

Fédération d'Élevage du cheval de sport CH

Informations pour la saison de concours



But d'élevage

Le but est d'élever un cheval de sport qui fournit des performances au plus haut niveau en saut ou en dressage ou dans une autre discipline, possédant une bonne santé et un extérieur fonctionnel et esthétique.

Hauteur au garrot: Hauteur idéale 160 - 175 cm

Inscription des juments (RLG 3)

L'effectif en juments est réparti qualitativement dans les catégories Stud-book et Registre.

Catégorie Stud-book

Une jument est inscrite en catégorie Stud-book si elle répond aux critères suivants :

Age :	au moins 3 ans
Ascendance :	au moins 3 générations complètes prouvées
Hauteur idéale :	160 - 170 cm
Extérieur :	Moyenne des caractéristiques type, conformation et allures plus grande/égale à 5, mais aucune note en dessous de 4
Performance propre :	Moyenne des notes de la performance au test en terrain (saut en liberté, allures de base sous la selle) plus grande/égale à 5, mais aucune note partielle en dessous de 4 ou 3 classements au moins dans des épreuves sportives
Performance de la parenté :	Le père ou la mère sont ou pourraient être inscrits dans la catégorie Stud-book (valeur d'élevage en sport de performance).
Santé:	Les juments qui sont inscrites ou dont l'inscription est prévue dans la catégorie Stud-book doivent être en bonne santé. En cas d'apparition de problèmes de santé, la jument peut être rétrogradée de la catégorie Stud-book à la catégorie Registre.

Dans des cas fondés, le département d'élevage peut accepter une exception sur présentation d'une demande écrite.

Catégorie Registre

Les juments ne remplissant pas l'une des conditions pour la catégorie Stud-book ou ayant été rétrogradées pour raison de santé sont inscrites sur demande dans la catégorie Registre.

Titre « Elite Suisse »

Pour la manifestation et la sélection pour l'accouplement dirigé, les meilleures juments, selon les critères de sélection mentionnés de la catégorie Stud-book, peuvent être annuellement communiquées et publiées. Elles seront honorées du titre « **Elite Suisse** ». Les détails sont réglés dans les modalités d'application.

(Commande du formulaire à la gérance ou sous www.swisshorse.ch ou remise par le secrétaire de concours).

« Jument sélectionnée CH ».

Lors du concours des juments sélectionnées CH, les meilleures jeunes juments recevront le titre de « **jument sélectionnée CH** ». Cette sélection se base sur les résultats de l'appréciation de l'extérieur et de la performance. Vous recevez une prime exceptionnelle de la fédération de CHF 500.-.

Condition : un poulain de la jument jusqu'à l'âge de 8 ans sera identifié. La remise des primes sera faite automatiquement par la gérance, après la saison de concours, aux propriétaires actuels des juments concernées. Les détails sont réglés dans les modalités d'application.

Inscription des juments (*Modalités d'application - extrait*)

3. Inscription des juments dans les catégories Stud-book / Registre

3.1. Inscription juments / limites

Selon les prescriptions du RLG 3 sont inscrites :

- les juments avec certification d'origine CH et carte d'identité CH
- les juments avec ascendance anglo-arabe, pur-sang anglais, les trotteuses
- les juments demi-sang des Fédérations qui font partie de la WBFSH
- les juments d'autres populations avec autorisation spéciale du département élevage

Les juments des races d'anoblissement Pur-Sang Anglais et Anglo-Arabe issues de l'élevage helvétique paient pour l'enregistrement le même tarif que les juments avec papier FECH.

Les juments détentrices d'un papier non-FECH remplissant les critères pour l'attribution du titre Elite Suisse paient pour l'enregistrement le même tarif que les juments avec papier FECH. Elles seront mises sur la liste des juments détentrices du titre Elite Suisse lors de la prochaine actualisation.

3.2. Exigences concernant les performances de la parenté

Quand le père ou la mère ne sont pas inscrits dans la catégorie Stud-book du Livre généalogique de la Fédération, les exigences minimales sont remplies si :

- le père est approuvé à l'étranger **où**
- la mère peut justifier les exigences minimales des performances propres selon RLG 3.4

3.3. Exceptions lors de l'inscription des juments dans la catégorie Stud-book

Des exceptions concernant les exigences pour l'inscription dans la catégorie Stud-book sont possibles concernant

- L'ascendance et l'extérieur, quand les performances propres au niveau RIII/MI ou DP 11-14 sont présentes ou une classe d'élevage supérieure peut être démontrée;
- Les performances propres ou de parenté pour les juments de race d'anoblissement;
- Les performances propres, quand les performances de parenté comptent au moins 2,5 points selon la table pour le décompte des points de valeur d'élevage (Annexe 2).

3.4. Stud-book / Registre / Résultats de la descendance

Les succès de la descendance / l'estimation de la valeur d'élevage ont **postérieurement** seulement une influence sur l'inscription dans une catégorie du Livre Généalogique, si l'éleveur/propriétaire demande activement une nouvelle classification.

Résumé de la saison des concours (sans test en terrain)

poulains ½ année (avec la mère)	⇒ Appréciation facultative L'identification sous la mère est obligatoire. 3 possibilités: 1. Concours dès 20 poulains; identification et appréciation avec les 3 notes Type/Extérieur/Allures 2. Identification à domicile par le secrétaire du concours identification seule, annonce au secrétaire de concours. 3. Identification à domicile par le vétérinaire identification, annonce au vétérinaire
Cas spéciaux	Nouvelle inscription des juments à l'élevage (étranger, juments de sport) avec ou sans poulain au pied
Frais	⇒ par poulain identifié CHF 180.- (Identification + Certificat d'origine + Passeport + Acte de propriété) Encaissement par le syndicat, puis remis au secrétaire de concours Le supplément pour la carte d'identité ou la carte d'identité de croisement (CHF 100.-) est facturé par la gérance directement au propriétaire. ⇒ Identification à la ferme par le secrétaire du concours en supplément CHF 150.-; CHF 50.- dès le deuxième poulain du même propriétaire Encaissement par le secrétaire de concours avec les frais de chaque poulain identifié ⇒ Identification à la ferme par le vétérinaire en supplément CHF 50.-; Encaissement par la gérance: facturation au propriétaire du poulain ⇒ Concours CHF 400.- demi-jour; CHF 700.- jour entier Encaissement par secrétaire de concours sur place; montant dû par l'organisateur du concours ⇒ Inscription des juments CHF 100.- Stud-book juments avec papier d'ident. FECH CHF 200.- Stud-book juments avec papier d'ident. non FECH CHF 200.- Registre et registre des croisements Encaissement par la gérance: facturation au propriétaire de la jument
Experts	2 experts de la FECH lors des concours si < 10 poulains 1 expert FECH (Régions périphériques: réglementation spéciale)